

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} OCTOBRE 2018

Lundi, le 1^{er} octobre 2018, se tient au lieu et à l'heure habituels, la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents:	M. le conseiller	Paul Pineault
	Mme la conseillère	Sylvie Larouche
	M. le conseiller	Germain Grenon
	M. le conseiller	André Dufour
	M. le conseiller	Philippe Dufour
	M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

229-2018

Acceptation de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018.

- 1.0 PENSÉE.
 - 2.0 LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI, 1^{ER} OCTOBRE 2018.
 - 3.0 ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX :
 - 3.1 Séance ordinaire du 4 septembre 2018.
 - 3.2 Séance spéciale du 17 septembre 2018.
 - 4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE:
 - 4.1 Formation – Pompiers – Demande d'aide financière.
 - 5.0 TRANSPORT ROUTIER:
 - 5.1 Politique d'adhésion, d'entretien et d'amélioration des chemins privés.
 - 5.2 Achat d'une camionnette – Appel d'offres - Autorisation.
 - 6.0 HYGIÈNE DU MILIEU:
 - 6.1 Servitudes – Conduites d'égout pluvial – Autorisation de signatures.
 - 7.0 URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE:
 - 7.1 Projet récréotouristique – Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay.
 - 8.0 LOISIRS ET CULTURE:
 - 8.1 Contrat d'entretien des systèmes de réfrigération.
 - 8.2 Camping – Revêtement extérieur.
 - 9.0 CORRESPONDANCE.
 - 10.0 AFFAIRES NOUVELLES :
 - 10.1 Servitude – Imago – Autorisation de signatures.
 - 10.2
-

10.3 _____
10.4 _____
10.5 _____

11.0 COMITÉS :

11.1 _____
11.2 _____
11.3 _____

12.0 ACCEPTATION DES COMPTES.

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2018, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers.

230-2018

Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 septembre 2018, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

231-2018

Acceptation du procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2018.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 17 septembre 2018, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

232-2018

Formation – Pompiers – Demande d'aide financière.

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

- CONSIDÉRANT** qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;
- CONSIDÉRANT** que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;
- CONSIDÉRANT** que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier 1, de 5 pompiers pour la formation *Opérateur d'autopompe* et de 4 pompiers pour la formation *d'Officier non urbain* au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Fjord-du-Saguenay en conformité avec l'article 6 du Programme.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

233-2018

Politique d'adhésion, d'entretien et d'amélioration des chemins privés.

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a un volet important de villégiature dont l'accessibilité se fait principalement via des chemins privés;

- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau entretient en vertu du règlement #274 et ses amendements une certaine quantité de chemins privés; les coûts de cet entretien sont refacturés en partie aux contribuables concernés;
- CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau dispose du règlement #376 et ses amendements pouvant permettre d'améliorer certains chemins privés à son entretien; les coûts de ces améliorations sont refacturés en partie aux contribuables concernés
- CONSIDÉRANT** que suite à certaines demandes et constats faits, la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau souhaite adopter une Politique relative à l'adhésion, à l'entretien et à l'amélioration des chemins privés.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte une Politique d'adhésion, d'entretien et d'amélioration des chemins privés qui se résume comme suit:

- Admissibilité:
 - Les demandes de nouvelles adhésions aux règlements d'entretien des chemins privés ou d'amélioration doivent être présentées dans le respect des modalités que ces règlements prévoient.
 - Le critère d'admissibilité ci-bas devra être obligatoirement rencontré pour que la demande soit considérée comme admissible:
 - Pour la section de chemin concernée, une autorisation écrite du ou des propriétaires du fonds de terrain, permettant l'utilisation d'une emprise d'une largeur minimale de 6 mètres pour l'entretien et l'amélioration du chemin devra être jointe à la demande ainsi qu'un croquis illustrant son parcours et/ou celui de la section concernée.
 - La demande jugée admissible est transférée au directeur des travaux publics pour analyses de faisabilité, commentaires et estimations de coûts.
 - Le directeur des travaux publics transmet ses résultats au conseil qui rendra une décision concernant la demande en fonction des critères suivants:
 - Pour une adhésion:
 - Le ratio "coûts estimés d'entretien/revenus nets de taxation" ne doit pas excéder 40%
 - Pour une demande d'amélioration:
 - Discrétionnaire au conseil
 - Disponibilité budgétaire
 - Priorisation des projets en fonction du ratio "résidences principales / km"
 - Être reçue avant le 15 septembre pour estimation, décision et budgétisation à l'automne et réalisation l'année suivante

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

234-2018

Achat d'une camionnette – Appel d'offres – Autorisation.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon à procéder pour et au nom de la Municipalité à un appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'un véhicule neuf de type camionnette. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

235-2018

Servitudes – Conduites d'égout pluvial – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau autorise Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon à signer, pour et au nom de la Municipalité les servitudes relatives au parcours de l'égout pluvial situé sur certains terrains publics et privés au sud du boulevard Martel. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

236-2018

Projet récréotouristique – Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay.

- CONSIDÉRANT** la résolution 55-2018 adoptée par la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau;
- CONSIDÉRANT** la demande reçue de la Coopérative de travail du Mont Victor-Tremblay d'augmenter la quantité maximale autorisée de mini-unités d'habitation récréotouristiques autorisée par la résolution 55-2018 de 3 à 15 unités;
- CONSIDÉRANT** la recommandation favorable reçue à ce sujet par le Comité consultatif d'urbanisme (résolution 20-2018).

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau accepte d'augmenter le maximum de mini-unités d'habitation isolés destinées à l'hébergement touristique de 3 à 15 mini-unités d'habitation récréotouristiques, sous réserve des précisions suivantes:

- les unités de peuvent être vendues ou utilisées comme du résidentiel;
- respecter des dispositions prévues pour le dégagement dans les projets intégrés;

- obligation de doter chacune des mini-unités des équipements suivants:
 - Détecteur de fumée
 - Détecteur de monoxyde de carbone

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

237-2018

Contrat d'entretien des systèmes de réfrigération.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retienne la soumission de *Cimco* le démarrage, l'entretien préventif et l'arrêt annuels des systèmes de réfrigération du Centre sportif Réjean Tremblay pour les années 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 au coût de 22 975,45 \$, taxes incluses, mais excluant le temps de transport et de déplacements, les changements d'huile ainsi que les huiles et gaskets; et qu'une clause de possibilité de retrait soit ajoutée à l'entente. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

238-2018

Camping – Revêtement extérieur.

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de 2 entreprises de construction pour la rénovation extérieure du bâtiment d'accueil du camping Oasis;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue soit:

- Mercier construction 34 937,45 \$

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau retienne la soumission de *Mercier construction* pour les rénovations extérieures du bâtiment du camping Oasis au coût de 34 937,45 \$ (taxes incluses).

Le vote est demandé sur cette proposition:

POUR: M. le conseiller Paul Pineault
Mme la conseillère Sylvie Larouche
M. le conseiller Germain Grenon
M. le conseiller André Dufour
M. le conseiller Richard Sirois

CONTRE: M. le conseiller Philippe Dufour

Adoptée à la majorité des conseillers(ères).

Correspondance :

- 1)** Le 5 septembre 2018, M. Richard Villeneuve, du bureau du commissaire aux plaintes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec, transmettant à la Municipalité une correspondance constituant un suivi d'une plainte reçue par le MAMOT concernant un possible conflit d'intérêts d'un conseiller municipal, M. Germain Grenon, dans des contrats entre l'entreprise Déneigement H.P. Grenon inc. et la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau.
- 2)** Le 5 septembre 2018, M. Lévis Maltais, brigadier, faisant parvenir à la Municipalité, une demande d'augmentation du montant qui lui est alloué pour la fourniture du service de 2 brigadiers scolaires et transmettant des justifications.
- 3)** Le 5 septembre 2018, Mme Jacqueline Girard, de l'Office municipal d'habitation de Saguenay, informant la Municipalité du montant de la contribution à l'Office municipal d'habitation de Saguenay pour l'année 2018, soit 24 697 \$.
- 4)** Le 7 septembre 2018, Mme Francine Allard, responsable de la Bibliothèque municipale, demandant à la Municipalité de défrayer le coût de location de La Place des Fondateurs pour le lancement d'un livre de l'auteure Manon Plourde le 14 octobre prochain, lancement à lequel la population est invitée.
- 5)** Le 10 septembre 2018, M. Joachim Simard, président du club de motoneigiste Caribou-Conscrits, demandant à la Municipalité que le déneigeur effectuant l'entretien hivernal du chemin de la Traverse, circule dans l'autre sens lors des travaux afin d'éviter le débordement de la neige dans les sentiers du club.
- 6)** Le 14 septembre 2018, M. Yvan Lavoie, de la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité, le sommaire du rôle d'évaluation pour la 3^e année du rôle triennal 2017-2018-2019.
- 7)** Le 17 septembre 2018, Mme Manon Plourde, auteure, invitant la Municipalité au lancement du livre *Une journée à la Rivière-du-Nord* qui aura lieu le 14 octobre prochain à La Place des Fondateurs.
- 8)** Le 17 septembre 2018, Mme Dominique Massie, de l'Association pulmonaire du Québec, invitant la Municipalité à rejoindre la Campagne *Villes et municipalités contre le radon*.
- 9)** Le 19 septembre 2018, Mme Christine Dufour, directrice générale à la MRC du Fjord-du-Saguenay, transmettant à la Municipalité, le projet de règlement numéro 18-392 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé ayant pour objet de créer une affectation industrialo-portuaire afin d'y accueillir un terminal maritime en rive nord de la rivière Saguenay.
- 10)** Le 19 septembre 2018, Mme Gabrielle Dufour, directrice pour le Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale, transmettant à la Municipalité le nouveau dépliant de leurs services.

- 11) Le 20 septembre 2018, Mme Peggy Lemieux, directrice générale par intérim de la Municipalité de Saint-Ambroise, transmettant à la Municipalité, une résolution de remerciements relative au prêt d'estrades lors du Festival western de Saint-Ambroise.
- 12) Le 21 septembre 2018, l'Association canadienne pour la santé mentale Saguenay, invitant la Municipalité à embarquer dans le mouvement de gratitude, en offrant *une carte Merci* aux personnes de notre entourage faisant une différence dans notre quotidien.
- 13) Le 25 septembre 2018, M. David Clerens, directeur par intérim au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, informant la Municipalité que la demande effectuée dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains 2018-2019 relative au réaménagement du cœur du village a été refusée.
- 14) Le 11 septembre 2018, M. Martin Thibeault, de Imago Village, sollicitant une aide financière de 5 000 \$ de la Municipalité pour aider à l'organisation du Yourte Fest, Festival de musique.
- 15) Le 20 septembre 2018, M. Éric Gauthier, directeur général de l'Office municipal d'habitation de Saguenay-Le Fjord, transmettant à la Municipalité un modèle de résolution à adopter pour permettre de finaliser à la date prévue la fusion des OMH ainsi que quelques documents complémentaires.
- 16) Le 26 septembre 2018, M. Paul-Eugène Grenon, Grand Chevalier, pour le conseil 11362 de Saint-David-de-Falardeau, invitant la Municipalité au *Souper Méchoui* dans le cadre du concours de panaches qui aura lieu le 20 octobre prochain. Coût: 30\$/personne.
- 17) Le 26 septembre 2018, M. Jean-Marc Simard, responsable pour le Regroupement Au Coin des Pêcheurs, sollicitant un appui financier de la Municipalité pour aider à l'entretien hivernal du stationnement situé au kilomètre 13,8 de la route du Valinouët.
- 18) Le 27 septembre 2018, Mme Catherine Verge-Ostiguy, directrice au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de Québec, accusant réception de la correspondance de la Municipalité relative au retrait de sa demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Municipalités amies des aînés, concernant l'installation d'un ascenseur.

239-2018

Imago Village – Commandite – Festival de musique Yourte Fest.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Germain Grenon et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau verse à Imago Village, une commandite de 2 000 \$ assurant à la Municipalité une visibilité lors du festival de musique Yourte Fest qui se tiendra les 2, 3, 8, 9 et 10 novembre prochains. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

240-2018

Regroupement des offices municipaux de Saguenay, de Bégin, de Saint-David-de-Falardeau, de L'Anse-Saint-Jean, de Larouche, de Petit-Saguenay, de Rivière-Éternité, de Saint-Ambroise, de Sainte-Rose-du-Nord, de Saint-Félix-d'Otis, de Saint-Fulgence et de Saint-Honoré.

CONSIDÉRANT que les Offices municipaux d'habitation de Saguenay, de Bégin, de Saint-David-de-Falardeau, de L'Anse-Saint-Jean, de Larouche, de Petit-Saguenay, de Rivière-Éternité, de Saint-Ambroise, de Sainte-Rose-du-Nord, de Saint-Félix-d'Otis, de Saint-Fulgence et de Saint-Honoré ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

CONSIDÉRANT que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Saguenay, de Bégin, de Saint-David-de-Falardeau, de L'Anse-Saint-Jean, de Larouche, de Petit-Saguenay, de Rivière-Éternité, de Saint-Ambroise, de Sainte-Rose-du-Nord, de Saint-Félix-d'Otis, de Saint-Fulgence et de Saint-Honoré un projet d'entente de regroupement des douze (12) offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

CONSIDÉRANT que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

CONSIDÉRANT qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion.

POUR CES MOTIFS:

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau recommande favorablement le regroupement des Offices municipaux de Saguenay, de Bégin, de Saint-David-de-Falardeau, de L'Anse-Saint-Jean, de Larouche, de Petit-Saguenay, de Rivière-Éternité, de Saint-Ambroise, de Sainte-Rose-du-Nord, de Saint-Félix-d'Otis, de Saint-Fulgence et de Saint-Honoré suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

241-2018

Chevaliers de Colomb – Souper méchoui – Concours de panaches.

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau procède à l'achat de 8 billets pour le souper méchoui qui se tiendra le 20 octobre prochain. Coût: 30\$/personne. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

242-2018

Servitude – Imago – Autorisation de signatures.

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que Mme le maire Catherine Morissette et M. le secrétaire trésorier et directeur général Daniel Hudon soient et sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document relatif à une servitude d'égout sanitaire (et possiblement d'aqueduc) privé visant à raccorder le site Imago village aux réseaux publics de la Municipalité situé au sud du site. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

243-2018

Acceptation des comptes – Au 1^{er} octobre 2018.

Il est proposé par M. le conseiller André Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que les dépenses suivantes soient et sont acceptées ; et que M. le secrétaire-trésorier et directeur général Daniel Hudon soit et est autorisé à en faire le paiement.

35785 -	Lavoie, André M./Lavoie, Pauline Mme	447,87 \$
35786 -	Bell Canada	1 492,97
35787 -	Dionne, Normand M.	600,00
35788 -	Habitations 32 inc.	5 000,00
35789 -	Hydro Québec	8 683,65
35790 -	SSQ, Société d'assurance-vie inc.	7 089,08
35791 -	Centraide Saguenay-Lac-St-Jean	500,00
35792 -	Chevaliers de Colomb	1 250,00
35793 -	Fondation Lynda Gauthier	500,00
35794 -	Annulé	0,00
35795 -	Regroupement Loisirs et sports	60,00
35796 -	Lessard, Tremblay, notaires en fiducie	20 000,00
35797 -	A.D.M.Q. zone 14	80,00
35798 -	Bell mobilité pagette	150,65
35799 -	École St-David	250,00
35800 -	Hydro Québec	4 628,62
35801 -	Bell mobilité inc.	429,35
35802 -	Comité de la pêche blanche	2 500,00
35803 -	Festicam	50,00
35804 -	Hydro Québec	974,22
35805 -	Vidéotron S.E.N.C.	156,63
35806 -	Unigec inc.	3 736,68
35807 -	Lamothe, Manon Mme/Dubé, François M.	349,30

35808 - Tremblay, Gabriel M.	308,78
35809 - 9226-3391 Québec inc.	5 000,00
35810 - 9340-5355 Québec inc.	5 000,00
35811 - Association diabète Saguenay	100,00
35812 - Dubé, Pierre-Luc M.	5 000,00
35813 - Harvey, Jean-Philippe M.	5 000,00
35814 - Hydro Québec	10 195,52
35815 - Vidéotron S.E.N.C.	223,53
35816 - 9190-0738 Québec inc.	2 845,63
35817 - ADT Canada inc.	417,18
35818 - Allard, Francine Mme	392,51
35819 - Archambault	242,01
35820 - Ascenseur Universel inc.	855,00
35821 - Atelier du chef	250,00
35822 - Blackburn et Blackburn inc.	777,78
35823 - Capitale gestion financière	25,44
35824 - Annulé	0,00
35825 - Annulé	0,00
35826 - Centre du Bricoleur (Le)	1 968,98
35827 - Centre d'autonomie	72,71
35828 - Cimco réfrigération	11 653,57
35829 - C.O.M.B.E.Q.	86,23
35830 - Compagnie asphalte (CAL)	95 463,28
35831 - Construction S.R.B.	454,58
35832 - Déneigement H.P. Grenon inc.	4 821,77
35833 - Dépanneur St-David enr.	2 560,82
35836 - Desbiens, Josée Mme	1 080,00
35837 - Devicom	137,28
35838 - Duchesne, Gaston, entrepreneur	9 426,53
35839 - Dufour, Philippe M.	1 836,64
35840 - E.J. Turcotte inc.	13 301,17
35841 - Entreprise d'électricité Sirois inc.	81,72
35842 - Les Entreprises D.N.	5 820,61
35843 - Enviromax inc.	1 069,27
35844 - Excavation Claude Larouche inc.	2 240,94
35845 - Extermination Tremblay et Lemieux inc.	181,66
35846 - Fonds d'information sur le territoire	44,00
35847 - Fourrière intermunicipale Saguenay inc.	141,42
35848 - Fournitures de bureau M.S.	474,97
35849 - Gaudreault, Saucier, Simard, avocats	768,70
35850 - G.D.G. environnement	1 724,63
35851 - Hydromec inc.	25,14
35852 - Hydro Québec	5 619,64
35853 - Imperium	9,26
35854 - L'Imprimeur	327,68
35855 - Inter-Lignes	2 484,20
35856 - Javel Bois-Franc inc.	519,94
35857 - J. Sirois électrique inc.	314,64
35858 - Laboratoires Environex	1 428,93
35859 - Laveurs de vitres R.S.	845,00
35860 - Lavoie, Marc M.	140,00
35861 - Lessard, Tremblay, notaires	1 336,99
35862 - Lignes du Fjord inc.	1 592,40
35863 - Luc Fortin, architecte	718,59

35864 -	Maison marchand fleuristes	126,47
35865 -	Maltais, Lévis M.	3 644,08
35866 -	Ministre des finances	126,47
35867 -	Ministère du Revenu du Québec	20 305,95
35868 -	Morissette, Catherine Mme	30,23
35869 -	Motion Canada	440,89
35870 -	MRC du Fjord-du-Saguenay	34 271,07
35871 -	Municipalité de St-Bruno	55,00
35872 -	Municipalité de St-Honoré	322,24
35873 -	Nutrinor	102,75
35874 -	Paska inc.	172,46
35875 -	Pineault, Paul M.	1 474,05
35876 -	Prévost, Nicole Mme	40,80
35877 -	Produits sanitaires Belley	26,39
35878 -	Produits B.C.M. Itée	5 295,94
35879 -	Produits sanitaires Lépine inc.	1 536,08
35880 -	Les Produits municipaux Sag-Lac inc.	5 971,68
35881 -	Pro-Sag service LK inc.	241,08
35882 -	Pulperie de Chicoutimi	74,00
35883 -	Quincaillerie Brideco Itée	24,98
35884 -	Raymond Munger (1983) inc.	12 033,59
35885 -	Receveur général du Canada	8 144,17
35886 -	Régie des matières résiduelles	1 380,78
35887 -	Robert Boileau inc.	124,17
35888 -	Sanidro inc.	17 258,50
35889 -	Services internet Sag-Lac Wimax inc.	195,35
35890 -	Servitrol (1994) enr.	635,09
35891 -	Société canadienne des postes	894,04
35892 -	Spécialités YG Itée	90,14
35893 -	S.P.I. sécurité inc.	383,50
35894 -	Station service Mercier et frères inc.	875,78
35895 -	States chemical solutions ltd	1 611,95
35896 -	Stelem	1 782,11
35897 -	Télénet informatique inc.	26,56
35898 -	Théberge et Belley	1 064,25
35899 -	Transporteurs en vrac de Chicoutimi	1 469,99
35900 -	Transports adaptés Saguenay-nord	5 620,58
35901 -	Unigec inc.	491,49
35902 -	Usinage Z.M.M. inc.	149,47
35903 -	Variétés L.C.R. inc.	424,68

Je, soussigné, secrétaire-trésorier et directeur général, certifie par la présente, qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut décrites sont autorisées par le conseil de la susdite municipalité.

Daniel Hudon
Secrétaire-trésorier et directeur général

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (20 h 47).

Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**MME CATHERINE MORISSETTE
MAIRE**

**M. DANIEL HUDON
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ET DIRECTEUR GÉNÉRAL**